



DANS SA SEANCE DU 25 AOUT 2021 LA MUNICIPALITE

A décidé

- De délivrer une autorisation selon l'art. 111 LATC à M. Truong Quang Doan et Mme Thi Kim Khanh, parcelle 579, Ch. des Mélèzes 10, pour la construction d'une pergola.
- De délivrer le permis de construire à Mme Spizzica Carole Arimco Sàrl, Ch. du Monteiron 1 bis, parcelle 190, pour la construction d'une villa Minergie à 2 logements.

A pris note

- Du résultat du contrôle radar effectué par la Police Cantonale, le 10 juin 2021 à la Rte de la Plaine, de 08h25 à 10h55 : 155 véhicules ont été contrôlés dont 3 dénoncés.

La municipalité